



COLLEGE ST REGIS – ST MICHEL

2, rue Abbé-de-l'Épée – 43000 Le Puy-en-Velay
Tél : 04 71 07 20 80

<http://www.college-st-regis.fr> – email : contact@college-st-regis.fr

Le Puy-en-Velay, le 26 novembre 2019

VOYAGE A AMERSFOORT– FORMALITES ADMINISTRATIVES

Madame, Monsieur,

Nous vous rappelons que le voyage à Amersfoort aura lieu du samedi 15 février (départ vers 6h du matin) au vendredi 21 février 2020 (retour aux alentours de 20h00).

Afin de pouvoir déclarer, dans les délais requis, chaque élève auprès du Rectorat et du Ministère des Affaires Etrangères, nous vous demandons de bien vouloir **vérifier la date de validité** des documents suivants. Ces documents seront à fournir **impérativement le lundi 6 janvier**.

- la **carte nationale d'identité de votre enfant** ou un **passport**,
- L'**autorisation de sortie de territoire** ci-jointe **dûment complétée par vos soins**, (sauf pour les élèves qui participent au voyage en Italie)
- La **photocopie RECTO VERSO** de la carte d'identité (ou passeport) **du parent signataire de l'autorisation de sortie de territoire**.
- la **carte européenne d'assurance maladie**.

Nous vous informons qu'une réunion d'information aura lieu le **vendredi 10 janvier à 17h15**.

Nous accueillerons nos jeunes hollandais du samedi 28 mars (début de soirée) au vendredi 3 avril (départ le matin).

Pour L'Equipe Pédagogique, Madame Collange, professeur coordinatrice du projet
